



AVIS PUBLIC

**D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026
À 19 h**

Prenez note qu'une séance extraordinaire aura lieu, le **lundi 21 septembre 2026**, à **19 h**, à l'hôtel de ville, sis au 544, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Déclaration de conflits d'intérêts**
- 4. Analyse de modération de la circulation**
- 5. Résolution 228-08-2026 - Retrait des dos d'âne et des deux panneaux d'arrêt sur le chemin du Parc - Suite à l'exercice du droit de veto de la Mairesse**
- 6. Résolution 244-09-2026 Modification de la résolution 228-08-2026 retrait des dos d'âne et des deux panneaux d'arrêt sur le chemin du Parc - Suite à l'exercice du droit de veto de la Mairesse**
- 7. Autorisation - Paiement certificat #2 - Uniroc Construction inc. - Travaux de réfection du chemin Tour-du-Lac**
- 8. Autorisation - Paiement certificat #3 - Uniroc Construction inc. - Travaux de réfection du chemin Tour-du-Lac**
- 9. Autorisation - Paiement de facture - Groupe ABS Inc - Travaux de réfection du chemin Tour-du-Lac**
- 10. Période de questions**
- 11. Levée de la séance**

Donné ce 17^e jour du mois de septembre 2026

Kevin Tessier
Directeur général et greffier-trésorier